

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** PLR, par Julien Dubuis  
**Objet** Valais privé, une nouvelle compagnie aérienne au départ de Sion  
**Date** 11.12.2018  
**Numéro** 3.0426

---

## **Actualité de l'événement**

Nous venons d'apprendre qu'une nouvelle compagnie est née «Valais privé» qui va opérer depuis l'aéroport de Sion en direction de Londres. Un des responsables de celle-ci n'est autre que le fondateur de la défunte Powdair.

## **Imprévisibilité**

On ne pouvait pas présager que cette compagnie allait choisir le nom «Valais».

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Garantir que l'image de notre canton ne soit pas écorchée par cette compagnie à laquelle le Valais est associé par son nom.

Une compagnie d'aviation privée a été créée sous le nom de Valais privé. Cette compagnie a ses bureaux à Sion et opérerait des vols entre la capitale sédunoise et Londres. Une présentation de cette compagnie se trouve sur son site internet [www.valaisprive.co.uk](http://www.valaisprive.co.uk)

A la lecture du contenu de son site internet, on apprend que l'équipe dirigeante de Valais privé comprend en son sein, le fondateur de la compagnie Powdair qui devait opérer des vols depuis l'aéroport de Sion l'hiver dernier et qui n'a finalement jamais pris son envol.

Cette fois, ce n'est pas la fiabilité ou la viabilité de la société qui nous préoccupe mais le fait que le nom de notre canton y soit associé.

## **Conclusion**

Au vu des antécédents connus de la compagnie Powdair fondée par un membre actuel de l'équipe dirigeante de Valais privé, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- Le Conseil d'Etat et la Ville de Sion sont-ils au courant de la création de cette compagnie privée et de l'utilisation du nom Valais?
- Le nom Valais est-il protégé et si oui, une demande d'utilisation a-t-elle été effectuée?
- Le Conseil d'Etat est-il habilité à faire retirer le nom Valais de cette compagnie afin de préserver l'image de notre canton?